

# ***Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

Le 16 décembre 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue mardi, le 16 décembre 2014, à 17 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 : Yvan Caron  
Siège numéro 2 : Pierre Leclerc  
Siège numéro 3 : Louis Quevillon  
Siège numéro 4 : Michel Brisson  
Siège numéro 5 : Catherine Trickey  
Siège numéro 6 : Martin Charron

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Serge Riendeau

Est également présent:  
Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier

## ***OUVERTURE DE LA SÉANCE***

Monsieur le Maire Serge Riendeau ouvre la séance à 17 h.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Période de questions portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour;
4. Transaction et quittance / DELISLE & DELISLE S.E.N.C. C. Ville de Brownsburg-Chatham, défenderesse et monsieur Georges Dinel, mis en cause
5. Période de questions portant exclusivement sur les sujets, à l'ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire.

***PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR***

# *Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

## **LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

La période des questions est ouverte.

*Aucune question*

### **14-12-441 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller monsieur Yvan Caron, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

### **14-12-442 TRANSACTION ET QUITTANCE / DELISLE & DELISLE S.E.N.C. C. VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, DÉFENDERESSE ET MONSIEUR GEORGES DINEL, MIS EN CAUSE**

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse réclame à la défenderesse des honoraires qu'elle allègue comme étant impayés dans les dossiers de cour 700-22-029152-138 et 500-32-136772-136;

CONSIDÉRANT QUE la défenderesse a contesté ces réclamations;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) jours de procès étaient prévus dans le dossier de cour 700-22-029152-138 et un (1) jour de procès dans le dossier de cour 500-32-136772-136;

CONSIDÉRANT QUE les parties souhaitent mettre fin aux procédures judiciaires visées par les dossiers en rubrique et d'éviter d'engager des frais importants dans la tenue de procès, et tout sans admission aucune et dans l'unique but d'acheter la paix.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Yvan Caron, appuyé par madame la conseillère Catherine Trickey et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte la proposition de quittance convenue par les deux parties, jointe à la présente résolution.

***Procès-verbal du Conseil municipal  
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal mandate le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, à signer pour et nom de la Ville ladite entente de quittance.

Adoptée à l'unanimité

***2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT  
EXCLUSIVEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR***

*Aucune Question*

**14-12-443 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 17h15, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Serge Riendeau,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Monsieur René Tousignant, MAP  
Directeur général et greffier